



Liste "Joigny, continuons ensemble" Qui n'avance pas recule

"On" nous reproche souvent des dépenses d'investissement somptuaires. Mais de quelles dépenses somptuaires parle-t-on ?

Nous n'allons pas revenir sur cette vieille polémique à propos de la médiathèque, subventionnée à un point tel qu'elle aura coûté aux Joviniens moins cher que si nous avions opté pour un entretien standard, néanmoins devenu indispensable. À 621 358 € de coût réel pour le contribuable jovinien, on est loin des 2,5 M€ que l'opposition prétend que cela leur a coûté. D'ailleurs où aurions-nous trouvé ces 2,5 M€ ? Joigny n'est pas une ville riche, loin s'en faut. Et pourtant, elle a droit à la culture comme tout le monde.

Un critère simple dicte nos choix en la matière d'investissement : à intérêt égal pour les Joviniens, nous nous demandons toujours à quelle hauteur ce projet est subventionnable ? Par l'État ? La région ? Le département ? D'autres organismes ? D'ailleurs, l'opposition, si prompt à dénoncer des projets soi-disant somptuaires, passe son temps en conseil municipal (lorsque toutefois elle daigne y siéger) à voter des résolutions autorisant le maire à demander des subventions. Jamais elle ne s'y oppose.

Autre exemple : L'UNIQUE cinéma de Joigny, qui va ouvrir dans les semaines à venir, a été subventionné à hauteur de 58 %, ne laissant à la charge du contribuable jovinien qu'un reliquat de 325 000 €.

Maison des internes, mobilier urbain, réparations de l'orgue de St Jean, travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux, toiture de St Thibault, musée de la résistance sans parler de tous les projets relevant de la politique de la ville uniquement des investissements bénéficiant de subventions importantes, le plus souvent à plus de 50 %. Il faut savoir qu'un projet communal, quel qu'il soit, ne peut être subventionné dans sa totalité. Un reliquat restera toujours à la charge du contribuable local. Au budget 2017, 5,1 millions d'euros ont été alloués aux investissements, dont un maximum de 2,8 millions finançables par l'emprunt. Un maximum, car les subventions que nous n'avons de cesse de solliciter, viendront en déduction.

Les investissements sont nécessaires et fondamentaux, pour préparer l'avenir, celui de nos enfants et de tous les Joviniens. Prétendre le contraire serait une ineptie. Même notre opposition en conviendrait, c'est une question de bons sens : qui n'avance pas recule. Et l'équipe municipale s'emploie en permanence à rechercher le meilleur retour sur chaque denier investi par les Joviniens.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014" Qui est dans "l'imposture" ?

Vous avez pu lire dans la dernière tribune libre de la majorité socialiste, que les membres de votre opposition étaient dans "l'imposture", suite à notre déclaration lue au conseil municipal du 14/12/16, qui dénonçait des manquements dans les actions du maire. Au-delà de la gravité de cette accusation, la ligne de défense de la majorité est, sinon outrancière, totalement incongrue. La majorité avance que nos préoccupations soulevées sur le musée de la résistance et sur la nouvelle salle de sport privée auraient été traitées en commission municipale.

Or, lors de sa dernière réunion, la commission "bâtiment" ne répondait pas à nos doutes sur la gestion future du musée mais traitait du choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du lieu... Pour la nouvelle salle de sport : si l'appel d'offre a répondu aux exigences légales, il n'en demeure pas moins qu'une seule entreprise a répondu à celui-ci, et le hasard (?) a voulu que ce soit l'entreprise de sport détenue par une adjointe socialiste d'Auxerre... Par ailleurs, contrairement à ce que rapportent les socialistes, l'aide financière allouée à la maternelle Sainte-Thérèse avait été "abordée" lors du conseil municipal du 21/12/15, où ce-dernier avait voté "pour" la reconduction du financement accordé. Depuis, c'est le flottement ! Jusqu'à ce que la décision soit prise par le maire et annoncée aux intéressés alors même que le conseil municipal ne s'était pas réuni pour en délibérer !... L'équipe socialiste n'apporte aucune réponse à notre déclaration. Pire ! Elle laisse sous silence des points essentiels, comme la très tardive rénovation du patrimoine...

Le groupe de la droite et du centre

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

Groupe FDG

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

isabelleMichaud89@outlook.fr